

### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance, de l'immobilier et aux gestionnaires de patrimoine.

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique asynchrone mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### PRE-REQUIS

- Absence de pré-requis

## SUCCESSIONS ET LIBERALITES

Parcours conforme aux exigences de la loi Alur et de la DDA

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Maitriser les règles civiles et fiscales des successions et libéralités

### COMPÉTENCES VISÉES

Savoir en déterminer les conséquences pratiques pour le client et faire des propositions pour améliorer la transmission de son patrimoine

### PROGRAMME

1<sup>ère</sup> Partie – Capacité juridique et incapacités

- Capacité
- Mineurs/ Majeurs
- Incapables majeurs : Tutelle, Sauvegarde de justice, Curatelle simple ou renforcée

2<sup>ème</sup> Partie – La transmission : successions et donations

- Transmission du patrimoine légal : L'ordre et les degrés
- La fente
- La dévolution avec ou sans enfants
- La dévolution avec ou sans conjoint survivant
- Rapport et réduction
- Transmission organisée
- Les donations simples et donations partage
- Les donations graduées et résiduelles
- Les legs
- Les testaments
- Fiscalité de la succession
- Règlement de la succession

**SUCC**  
**7 HEURES**



IMMOBILIER

#### DUREE VALIDANTE

- Durée : 7 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- La formation valide 7 h en immobilier ou Assurance

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Patricia ROUVIER  
▪ Master en Gestion de patrimoine  
▪ DESU Gestion de patrimoine

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Les polices "Fort contraste" et "Dyslexie" sont activées sur notre site. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec 4 étapes de validation progressive obligatoires

ASSURANCE

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée  
Master 2 en Gestion de Patrimoine  
DESU Gestion de patrimoine  
Certifiée CGPC

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

IOBSP

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h30.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

**SUCC**  
**7 HEURES**



**IMMOBILIER**

**ASSURANCE**

**IOBSP**

# **LES RENDEZ-VOUS DE LA FORMATION**

V2-2024